



SeaTI Med SPACEMAR 2013

3^{ème} Symposium International

La sécurité au cœur du
développement de
l'économie maritime



DOSSIER DE PRESSE

30 septembre – 1^{er} octobre 2013



Sommaire

Edito - par Patrick Baraona, Directeur Général du Pôle
de compétitivité Mer Méditerranée **P.3**

La sécurité au cœur du développement de l'économie maritime **P.4**

2 jours, 4 thèmes, 7 tables rondes et plus de 100 experts mondiaux **P.5**

THEME 1 La Surveillance

Table ronde 1 : « Quels indicateurs de performance pour une surveillance optimale des activités illicites et des zones sensibles ? » **P.6**

Table ronde 2 : « Enjeux et réponses européennes, rôle de l'Europe, Coopération internationale » **P.7**

Table ronde 3 : « Surveillance des paramètres écologiques de l'environnement marin, télédétection et réseaux de mesures in-situ au service de la politique environnementale et de l'aménagement du territoire » **P.8**

Table ronde 4 : « Dispositif de mesure de l'état physique, chimique et biologique de l'océan » **P.9**

THEME 2 Interopérabilité

Table ronde 5 : « Interopérabilité et partage de l'information dans le domaine maritime » **P.10**

THEME 3 Intervention sécurité

Table ronde 6 : « Comment réduire le délai pour l'intervention de sécurité / sûreté maritime » **P.11**

THEME 4 Le point sur le spatial

Table ronde 7 : « La surveillance maritime depuis l'espace, nouveaux statuts et vision de l'industrie spatiale » **P.12**

Le Pôle de compétitivité à vocation mondiale MER MEDITERRANEE : **P.14**
Au cœur de la Méditerranée et des enjeux européens

La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée **P.14**

VOTRE CONTACT PRESSE

Stéphanie Lallemant
Image Conseil
Tél : +33(0)4 94 08 40 75
Mob : +33(0)6 81 36 42 69
stephanie@image-conseil.fr



Edito

SeaTI MED / SPACEMAR 2013, Conférence internationale parrainée par Frédéric Cuvillier, Ministre délégué en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche et Michel Aymeric, Secrétaire Général de la Mer

Labellisé par l'Etat en juillet 2005 Pôle de compétitivité à vocation mondiale et par la Région Provence Alpes Côte d'Azur en mars 2007, Pôle Régional d'Innovation et de Développement Economique et Solidaire (PRIDES), le Pôle Mer Méditerranée a pour ambition, avec son jumeau le Pôle Mer Bretagne, de développer durablement l'économie maritime et littorale, sur le bassin méditerranéen, en Europe et dans le reste du monde.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse, le Pôle Mer Méditerranée fédère, autour de thématiques maritimes et littorales à forts enjeux sécuritaires et durables, les acteurs clés de la recherche et de l'économie dans une dynamique forte d'innovation coopérative (plus de 350 membres).

Avec plus de 500 000 habitants, Toulon Provence Méditerranée est la dixième agglomération française et un partenaire actif du Pôle Mer Méditerranée.

Pour matérialiser cette coopération, nous avons souhaité lancer une manifestation à visibilité mondiale « SEATImed » avec pour thème de

conférence « les systèmes dédiés à la surveillance maritime, depuis la terre, la mer ou l'espace : SPACEMAR ».

SeaTI Med SPACEMAR 2013, comme en 2011, rassemblera les plus grands experts internationaux du domaine avec la participation notamment de l'ESA, l'EMSA, l'ASI, le SHOM, le SG MER, le JRC, la DG MARE... Le principal objectif de ces travaux sera de proposer une vision stratégique commune aux principaux pays européens maritimes concrétisée par la mise en place de systèmes opérationnels. Tous les acteurs du domaine sont concernés, institutionnels, chercheurs, industriels, utilisateurs finaux.

SeaTI MED / SPACEMAR 2013 c'est 2 jours de réflexion couvrant 4 thèmes déclinés en 7 tables rondes pour protéger les mers et les océans, harmoniser les normes environnementales et assurer le développement durable de l'économie maritime.

Patrick Baraona,

Directeur Général du Pôle de Compétitivité Mer Méditerranée



La sécurité au cœur du développement de l'économie maritime

Parrainé par le Ministre délégué en charge des Transports, de la Mer et de la Pêche – Frédéric CUVILLIER et par le Secrétaire Général de la Mer – Michel AYMERIC, le 3^{ème} Symposium international consacré à la Surveillance Maritime Air/Terre/Mer se tiendra au Palais Neptune de Toulon, les 30 septembre et 1er octobre 2013.

Événement européen initié en 2011 par le Pôle de compétitivité à vocation mondiale Mer Méditerranée, SeaTIMed SPACEMAR élargit fortement son périmètre de réflexion pour cette 3^{ème} édition. Il intégrera les moyens Air et Terre en complément de ceux du Maritime et réunira les principaux acteurs-experts internationaux de ces domaines^(*).

Financée par Toulon Provence Méditerranée, cette manifestation permettra de préparer l'avenir de la sûreté et la sécurité en mer avec pour objectif de **PROTEGER LES COTES, LA MER ET SES « UTILISATEURS », PROFESSIONNELS OU GRAND PUBLIC.**

90% des échanges mondiaux se font par la mer, dont 45% en Europe. Les frontières maritimes sont vastes, et **les enjeux stratégiques en Méditerranée sont un « concentré » des enjeux internationaux.**

Au cœur de la Provence méditerranéenne, Toulon, 1^{ère} base navale de défense française, accueillera cette 3^{ème} édition qui, grâce notamment à un focus méditerranéen, permettra de préparer l'avenir de la sûreté et la sécurité en mer, à tous les niveaux d'utilisation : **Agences européennes, états, autorités militaires, portuaires et commerciales, entreprises, navigateurs et plaisanciers.**

AVEC SES 1500 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL ANNUEL, LA MER REPRESENTE UN ENJEU INDUSTRIEL ET ECONOMIQUE MAJEUR POUR LA FRANCE ET L'EUROPE.

^(*) SeaTIMED 2013 rassemblera les plus grands experts internationaux, notamment l'ESA (Agence Spatiale Européenne), l'EMSA (European Maritime Safety Agency), l'ASI (Agence Spatiale Italienne), le SHOM, l'EUSC (European Union Satellite Centre), la DG MARE - pour proposer une vision stratégique commune aux principaux pays européens maritimes.

Ouverture Officielle en présence de Monsieur Francis Vallat, Président du Cluster Maritime Français.



2 jours, 4 thèmes, 7 tables rondes et plus de 100 experts mondiaux ...

Les acteurs de la surveillance maritime partagent la même ambition : harmoniser les normes environnementales, protéger les mers et océans, et assurer le développement durable de l'économie maritime.

Pendant 2 jours, les plus grands experts et acteurs du domaine vont ainsi :

- faire le point sur les compétences et technologies utilisées
- présenter les projets de R&D en cours
- échanger avec les opérationnels sur les meilleures solutions à mettre en place.

L'intégration de systèmes de surveillance de très haute technologie **depuis l'Espace** est un axe de développement majeur sur lequel chacun pourra s'exprimer.

La consolidation de **partenariats entre les nations et les différentes autorités compétentes** est également un sujet majeur.

4 THÈMES ONT ÉTÉ RÉPERTORIÉS :

- **LA SURVEILLANCE**
avec 2 tables rondes sur la sécurité-sûreté
et 2 tables rondes sur l'environnement
- **L'INTEROPÉRABILITÉ**
- **L'INTERVENTION SÉCURITÉ**
- **LE POINT SUR LE SPATIAL**

Chaque session réunit plusieurs experts, industriels, responsables institutionnels, opérationnels de la surveillance maritime, et sera animée par un modérateur.





THEME 1 : LA SURVEILLANCE

Table ronde 1 :

"Quels indicateurs de performance pour une surveillance optimale des activités illicites et des zones sensibles ?"

Objectifs et messages clés

« Recenser l'ensemble des indicateurs de performance et faire le point **sur les systèmes idéaux que l'on peut envisager pour une surveillance optimale des activités illicites et des zones sensibles** », tel sera l'objectif de cette table ronde.

Aujourd'hui, l'imagerie des mers comme le contrôle des bateaux, pour le suivi du trafic maritime et le contrôle des pollutions, s'effectuent par « monitoring » depuis les côtes et divers systèmes satellites et radars civilo-militaires

Intervenants

Marc BOEUF
France Energies Marines

Fabien SIRE
SIGNALIS

Henri DE FOUCAULD
EMM

Michel AGOSTINI
DCNS

La pertinence d'un système spatial intégral permet d'obtenir :

- une couverture globale,
- un suivi complet (suivre chaque bateau de bout en bout et en temps réel par exemple)
- et une finesse de développement (pour les très petites embarcations par exemple)

Perspectives et attentes

L'Europe doit se mobiliser sur ces sujets et permettre aux pays membres de travailler sur des projets communs et standardisés. Force est de constater qu'il existe encore trop peu de synergies entre les Etats et les diverses agences.

Michele VESPE
JRC – Unité des Affaires Maritimes

Piotr MALINOWSKI
FRONTEX

Michel MOREL - Modérateur
DCNS



Table ronde 2 :

« *Enjeux et réponses européens, rôle de l'Europe, coopération internationale* »

Objectifs et messages clés

La ZEE (Zone Exclusive Economique) maritime Européenne (avec les PTOM des Etats Membres) est environ de 25 000 000 km² (dont 11 035 000 km² pour la France) loin devant les USA (11 350 000 km²).

Les extensions au plateau continental (jusqu'à 350 miles nautiques) sont à l'étude. **L'importance des atouts de cette présence sur toutes les mers du globe contraste avec l'absence de géopolitique de l'Europe en matière maritime.** Cette dernière (représentée par les DG, Agences et autres centres) privilégie le contrôle des espaces maritimes contigus de l'Europe continentale.

Pour mettre en œuvre avec les États membres de l'EU, une surveillance opérationnelle sur le globe, **l'Europe devra se doter de capacités supplémentaires.**

Objectifs :

- Assurer un suivi global plus réactif et exhaustif des navires coopératifs et non coopératifs,
- Mieux caractériser les activités suspectes pouvant nuire aux intérêts européens.

En ce qui concerne le spatial, les états membres étant contraints de limiter leurs dépenses dans le domaine du renseignement pour la Défense, l'acquisition de capacités supplémentaires devrait se faire au niveau européen à l'instar de ce qui a

été décidé pour la gestion de l'environnement avec GMES / COPERNICUS (7,8 milliards d'euros prévus pour le programme sans composante spatiale sécurité).

Progrès depuis 2011

Ils sont mineurs. En l'absence d'une feuille de route européenne, les initiatives ont été ciblées essentiellement sur les actions favorisant l'échange des données entre les États Membres (projets de la DG MARE : BMM, CoopP-CISE) ou sur des études de services (DG ENTR /FP7). Le développement des capacités de surveillance globale n'a pas été jugé prioritaire par la Commission ; à titre d'exemple, un projet de l'ESA de capture AIS par satellite a été abandonné par manque de financement de la composante spatiale.

Perspectives et attentes

A moyen terme, il serait souhaitable de promouvoir des programmes multilatéraux entre les EM concernés et leurs partenaires (USA, CANADA, Brésil, Japon, Australie, etc. ou leurs partenaires de l'UPM) en demandant à l'Europe en parallèle un support du programme H2020 dans le but de renforcer la part des Etats Membres et leur implication.

Exemple

Dans le domaine spatial, par exemple, un démonstrateur permettant de détecter tous les navires émetteurs d'un message AIS (120 000 navires) pourrait faire partie du H2020.

Intervenants

Piotr Malinowski
FRONTEX

Marin Chintao Uta
EMSA

Loïc Guyot
EMM

Patricia Romeyro
EUSC

Joao Ribeiro
Directeur de la politique de la mer au Portugal

Franco Marucci
ASI

Jean Paul Abadie - Modérateur
CNES



Table ronde 3 :

«Surveillance des paramètres écologiques de l'environnement marin, télédétection et réseaux de mesures in situ au service de la politique environnementale et de l'aménagement du territoire »

Objectifs et messages clés

Les Etats Membres de l'UE ont des obligations réglementaires en matière de protection de l'environnement et de santé des usagers (contrôles et alertes), ainsi qu'en matière d'allocation des espaces littoraux et marins aux différents usages économiques dans le cadre d'un « développement durable ».

Au-delà des zones côtières (DCE), **ces obligations s'étendent désormais à toutes les eaux européennes**, y compris la ZEE (DCSMM).

Les Etats possèdent-ils les outils pour assurer la gestion de leur environnement marin et côtier ?

Sont-ils en mesure d'assurer le contrôle de l'état écologique de leurs zones côtières et d'acquérir les informations environnementales requises par les prises de décision politiques et administratives ?

Mais surtout :

La télédétection spatiale peut-elle être un outil réglementaire de contrôle et d'alerte ? (fiabilité des estimations, sécurité des mesures, standardisation...)

Perspectives et attentes

La table ronde abordera l'ensemble des composantes pour répondre à la stratégie de l'Union Européenne en ce qui concerne la gestion de l'environnement marin, c'est à dire **la mise en œuvre des Directives de l'Europe avec des outils qui soutiennent la transcription en droits nationaux.**

Intervenants

Jérôme BENVENISTE
ESA

Gérard RIOU
IFREMER

Giovani BIDOLGLIO
EU/JRC

Alain LAGRANGE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Anne SOUQUIERE
CEFMET

François Régis MARTIN LAUZER - Modérateur
ACRI



Table ronde 4 :

«Dispositif de mesure de l'état physique, chimique et biologique de l'océan »

Objectifs et messages clés

Des dispositifs de mesures physiques, chimiques et biologiques de l'océan sont mis en place sur le littoral, dans les zones côtières ou au large. Ils sont censés répondre à des exigences légales et réglementaires ou à des besoins scientifiques, qu'ils soient déportés dans l'espace, dans l'atmosphère (spaceborne & airborne) ou sur le terrain (mesures in-situ). **Ces dispositifs devraient pouvoir satisfaire les besoins liés à l'exploitation économique des ressources marines.**

Les besoins évoqués sont de différentes natures : les inventaires, l'évaluation d'incidence et le suivi des impacts, ou les besoins proprement opérationnels de pilotage des moyens de production, tout du moins partiellement, par exemple pour les études préalables de sites et le choix des moyens d'exploitation, navires, installations, équipements ou autres.

Des dispositifs complémentaires à ces moyens financés par la puissance publique sont-ils nécessaires pour répondre aux besoins « opérationnels » d'exploitation des ressources marines ? Les moyens prévus ne devraient-ils pas être « re-spécifiés » ? Quelles sont les mesures complémentaires à prendre et quel est le ratio optimal investissement public / investissement privé pour les satisfaire ?

Intervenants

Thierry KALANQUIN
DCNS

Juliette LAMBIN
CNES

Stéphanie LIMOUSIN
CLS

Contour

La table ronde abordera les besoins de tous les secteurs économiques concernés, c'est à dire pêche, aquaculture, tourisme, énergie off-shore (vent, vagues, courant, thermique), exploitation pétrolière et gazière, granulats, fermes d'algues, transport maritime, etc.). Le tout en différenciant l'apport des services public et ce qui devra être développé dans le secteur marchand.

Perspectives et attentes

Outre les conséquences sur la vie humaine, il est impératif d'œuvrer pour la mutualisation des moyens Air / Terre / Mer entre états, pour réduire les délais d'intervention, mais aussi éviter des catastrophes écologiques massives.

Après un exposé des outils, moyens et services disponibles, les différents intervenants exprimeront leur vision du futur pour intervenir rapidement grâce à la maîtrise de l'information synthétique la plus globale possible, l'analyse opérationnelle d'icelle, mais aussi la capacité d'anticiper pour apporter une réponse adaptée.

Exemple

De nombreux accidents se produisent chaque jour en mer. Ceux-ci ont souvent des conséquences dramatiques : collisions, noyades, ou encore prises d'otages (comme celle du Ponant), actes terroristes, etc.

Philippe PAGOT
EDF EN

Christophe LEVISAGE - Modérateur
CONSULTANT



THEME 2 : INTEROPERABILITE

Table ronde 5 :

« Interopérabilité et partage de l'information dans le domaine maritime »

Objectifs et messages clés

L'Europe étant économiquement dépendante de la mer, son objectif est aujourd'hui d'œuvrer pour le **décloisonnement et la mutualisation entre les états et les agences des différents pays**. L'objectif : rendre les différentes missions cohérentes d'un pays à l'autre. Il convient dès lors de parler d'**interopérabilité**, afin d'éviter la duplication des actions et de **rendre la surveillance maritime efficace économiquement**.

Améliorer la connaissance des activités en mer : de nouveaux outils pour lever les verrous ?

Dans un premier temps, l'objectif sera de refaire un point de situation et de mesurer les avancées depuis le symposium de 2011.

Il s'agira ensuite d'aborder les initiatives de l'UE visant à combler le déficit de connaissance globale de l'activité dans le domaine maritime : quels sont les projets qui avancent, les blocages qui apparaissent et/ou qui persistent ?

Intervenants

Eric GIRARD
EDA

Etienne LERAY
DGA

Isto MATTILA
DG MARE

Perspectives et attentes

Les enjeux sont de lever les verrous juridiques et de **développer des outils interopérables pour permettre l'échange** d'informations entre les secteurs et les frontières.

Exemple d'outils en place et opérationnels

EUROSUR est un programme de la commission européenne de surveillance des frontières maritimes. Il fournit le cadre technique commun permettant de rationaliser la coopération et la communication quotidiennes entre les autorités des États membres et de faciliter l'emploi de technologies de pointe aux fins de la surveillance des frontières. Grâce à sa mise en place, des progrès sont possible sur le partage de l'information, à l'exclusion des données à caractère personnel, entre les systèmes nationaux et européen.

CISE (Common Information Sharing Environment) vise à **fédérer** progressivement toutes les **collectivités d'utilisateurs maritimes** à travers une **plateforme d'échange d'informations continues mais sécurisées**.

Bruno FRACHON
Directeur Général du SHOM

Kirsten ULLBAEK SELVIG
Ministry of Fisheries and Coastal Affairs
(Ministère de la Pêche et des affaires côtières)

Jean Marie LHUISSIER - Modérateur
THALES



THEME 3 : INTERVENTION SECURITE

Table ronde 6 :

« Comment réduire le délai pour l'intervention de sécurité / sûreté maritime »

Objectifs et messages clés

L'objectif majeur est **d'optimiser la rapidité des interventions**, qu'il s'agisse de **protéger l'environnement marin** (rejets en mer, dégazage, polluants naturels dus au trafic, gestion de la pêche), de la **sécurité des transports** (axes de circulation, piraterie) ou de la **surveillance des frontières** (immigration clandestine, trafic de drogue, d'armes, d'humains, de produits nucléaires)

Perspectives et attentes

Outre les conséquences sur la vie humaine, il est impératif d'œuvrer pour la mutualisation des

moyens Air / Terre / Mer entre États, pour réduire les délais d'intervention mais aussi éviter des catastrophes écologiques massives. Après un exposé des outils, moyens et services disponibles, les différents intervenants exprimeront leur vision du futur pour intervenir rapidement grâce à la maîtrise de l'information synthétique la plus globale possible, l'analyse opérationnelle d'icelle, mais aussi la capacité d'anticiper pour apporter une réponse adaptée.

Exemple

De nombreux accidents se produisent chaque jour en mer. Ceux-ci ont souvent des conséquences dramatiques : collisions, noyades, ou encore prise d'otages (comme celle du Ponant), actes terroristes, etc.

Intervenants

Aldo NAPOLI

Centre de Recherche sur les Risques et les Crises - Ecole des Mines

Luc REGNIER

Capitaine de Frégate

Olivier TSIREMEDIS

DCNS
DCNS

Françoise HEILMANN

Pôle Pégase

Aymeric Le MASNE de CHERMONT

Ministère de l'Ecologie - Direction des Affaires Maritimes

Vanessa NEDELLEC - Modérateur



THEME 4 : LE POINT SUR LE SPATIAL

Table ronde 7 :

« La surveillance maritime depuis l'espace, nouveaux statuts et vision de l'industrie spatiale »

Objectifs et messages clés

Le spatial est déjà largement utilisé dans le domaine de la surveillance des océans, à l'EMSA (European Maritime Safety agency) via le service Cleanseanet, pour la détection des dégazages illégaux ou le système VMS (Vessel Monitoring System) pour la surveillance des bateaux de pêche. La constellation Argos joue également un rôle important dans le suivi environnemental des océans ou des animaux marins. Les premiers satellites AIS commerciaux pour le tracking des bateaux se déclarant via leur système d'anticollision AIS (Automatic identification system) ont été lancés, et bientôt les satellites Sentinelles de GMES renforceront la surveillance maritime environnementale.

Pourtant, l'immensité des océans face au faible nombre de satellites en basse orbite (défilant et par conséquent non permanent), ne permet pas une surveillance systématique, continue et globale. D'importants manques capacitaires empêchent la mise en place d'un service permanent à même de suivre et détecter les navires coopératifs se signalant et ceux non coopératifs à l'échelle mondiale.

Progrès depuis 2011

Les industriels pourtant avancent, en termes de nouvelles technologies (grandes fauchées, haute précision et grande fiabilité des instruments

d'observation, satellites géostationnaires pour une couverture permanente) de manière à couvrir les manques actuels. **Les services opérationnels font chaque jour la démonstration de leur efficacité et haute valeur ajoutée.**

Perspectives et attentes

Beaucoup de projets Européens ont permis de démontrer l'apport et l'attrait du spatial mais cela n'a été suivi d'aucun budget pour concrétiser de nouveaux moyens spatiaux ni mettre en opération de nouveaux services. La crise Européenne n'est pas la seule raison, un manque évident de leadership national et de coordination Européenne entre une multitude d'acteurs de la surveillance maritime sont autant de freins à un développement plus rapide, comme au Canada par exemple.

Le spatial offrant de par sa nature une couverture mondiale, **il serait souhaitable de promouvoir des programmes multilatéraux entre les états membres concernés** mais aussi avec des grands partenaires maritimes internationaux (USA, CANADA, Brésil, Japon, Australie...). Pourquoi ne pas demander à l'Europe, en parallèle, un support du programme H2020 dans le but de renforcer la part des états membres dans ces programmes ? Et permettre par la même occasion le lancement de démonstrateurs en vol, confirmant l'intérêt opérationnel des nouvelles solutions et technologies préparées par les industriels.

Les industriels ont les technologies et les solutions, manquent les moyens de les démontrer et de les mettre en œuvre.



Intervenants

Francois Marques
TELESPAZIO

Jacques Richard
THALES ALENIA SPACE

Philippe Cheoux Damas
ASTRIUM

Gaëtan Fabritius
CLS

Graham Stickler
EXACT EARTH

Olivier Autran - Modérateur
THALES ALENIA SPACE



Le Pôle de compétitivité à vocation mondiale Mer Méditerranée

Le Pôle Mer Méditerranée, labellisé en 2005, est un **réfèrent mondial** pour la maîtrise du **développement durable** et de la **sécurité en Méditerranée**. Il compte **350 membres** dont 80% en PACA, dont 75% d'entreprises

La mer, à la fois vecteur d'échanges, enjeu politique stratégique et ressource énergétique et alimentaire, est un des éléments clés du futur développement mondial. Depuis sa création en 2005, le Pôle Mer Méditerranée, **a pour ambition le développement durable de l'économie maritime et littorale à travers 6 domaines d'actions stratégiques :**

- > Sécurité et sûreté maritimes
- > Naval et nautisme
- > Ressources énergétiques et minières marines
- > Ressources biologiques marines
- > Environnement et aménagement du littoral
- > Ports, Infrastructures et Transport maritime

Le Pôle Mer fait de Provence Alpes Côte d'Azur un pôle d'attraction mondiale des technologies et savoir-faire maritimes.

Aux côtés des entrepreneurs, PME et grands groupes, des chercheurs et des centres de formation, le Pôle Mer favorise en région PACA mais aussi en région Languedoc Roussillon, le développement des technologies, produits et services innovants de ses membres pour les activités maritimes. Par une démarche réseau systématique, le pôle Mer appuie le rayonnement à l'international de son expertise régionale, dans le domaine maritime et littoral à l'échelle mondiale.



La communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée

Toutes les actions économiques menées par les 12 communes de Toulon Provence Méditerranée veillent au **juste équilibre entre la protection de l'environnement et le développement économique et urbain nécessaire** à l'essor actuel de cette métropole.

Troisième pôle urbain de la façade maritime méditerranéenne française et premier port militaire européen, dotée d'une position stratégique, d'un tissu d'entreprises de pointe, de la présence du pôle de compétitivité Mer à vocation mondiale et de quatre autres pôles majeurs, l'agglomération toulonnaise confirme son ambition métropolitaine. **Autour de la rade, site d'intérêt euro-méditerranéen**, TPM met en œuvre d'importantes opérations et coordonne les **grands investissements** projetés dans les années à venir (sites technopolitains, nouvelles zones d'activité, réseau de pépinières et hôtels d'entreprises, nouveau schéma universitaire, rénovation des centre-ville de Toulon et La Seyne-sur-Mer, Transport en Commun en Site Propre, équipements portuaires, réseau à très haut débit...).

Nos partenaires

Ils sponsorisent l'évènement



Ils soutiennent le Pôle Mer Méditerranée :

